



Pour diffusion immédiate

## DOLLARAMA ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022

MONTREAL (Québec), le 9 septembre 2021 – Dollarama inc. (TSX : DOL) (« Dollarama » ou la « Société ») présente aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 1<sup>er</sup> août 2021.

### Faits saillants du deuxième trimestre de l'exercice 2022 comparativement au deuxième trimestre de l'exercice 2021

- Les ventes ont augmenté de 1,6 % pour s'établir à 1 029,3 M\$;
- Les ventes des magasins comparables<sup>1)2)</sup> ont diminué de 5,1 %, en raison de l'interdiction de vendre des produits non essentiels en Ontario en vigueur au cours des cinq premières semaines et demie du trimestre (du 3 mai au 10 juin 2021, inclusivement);
  - Pour la période de sept semaines et demie suivant la levée de l'interdiction en Ontario (du 11 juin au 1<sup>er</sup> août 2021, inclusivement), les ventes des magasins comparables ont augmenté de 5,1 % d'un exercice à l'autre;
- La marge brute<sup>1)</sup> s'est établie à 43,4 % des ventes, comparativement à 43,9 % des ventes;
- Le BAIIA<sup>1)</sup> s'est accru de 5,7 % pour s'établir à 293,7 M\$, soit 28,5 % des ventes, comparativement à 27,4 % des ventes;
- Le résultat d'exploitation a augmenté de 4,3 % et s'est chiffré à 220,5 M\$, soit 21,4 % des ventes, comparativement à 20,9 % des ventes;
- Les coûts directs liés à la COVID-19 se sont chiffrés à 11,7 M\$, comparativement à 34,3 M\$;
- Le résultat net dilué par action ordinaire a augmenté de 4,3 % pour s'établir à 0,48 \$, alors qu'il était de 0,46 \$;
- La Société a ouvert un nombre net de 13 nouveaux magasins, soit le même nombre de magasins qu'au cours de la période comparable de l'exercice précédent, portant son nombre total de magasins à 1 381, une hausse par rapport à 1 314 l'an dernier;
- La Société a été active dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ayant racheté 2 884 381 actions ordinaires aux fins d'annulation au cours du trimestre pour un montant de 163,6 M\$.

« Notre chiffre d'affaires du deuxième trimestre de l'exercice 2022 reflète l'incidence des restrictions liées à la COVID-19 en vigueur tout au long du trimestre, et plus particulièrement l'interdiction, pendant cinq semaines et demie, de vendre des produits non essentiels dans notre marché canadien le plus important, et ce, en pleine période de pointe des ventes d'articles saisonniers pour le printemps », a déclaré Neil Rossy, président et chef de la direction.

« Nous avons néanmoins enregistré une croissance du résultat par action dans un contexte difficile pour les détaillants à bas prix et nous avons été heureux de constater une hausse notable de l'achalandage dans nos magasins, tendance qui se poursuit actuellement. Après plus de 18 mois de pandémie, nos caractéristiques fondamentales et notre proposition de valeur sont solides, et nous sommes bien placés pour continuer à servir les Canadiens de tous les horizons, au fur et à mesure que la réouverture de l'économie progressera. »

<sup>1)</sup> Le lecteur est prié de se reporter aux notes de la rubrique « Principales informations financières consolidées » du présent communiqué de presse pour obtenir la définition de ces éléments et, s'il y a lieu, un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

<sup>2)</sup> Compte non tenu des magasins temporairement fermés.

## Résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2022

Toutes les données comparatives qui suivent portent sur le deuxième trimestre clos le 1<sup>er</sup> août 2021, en comparaison du deuxième trimestre clos le 2 août 2020. L'information financière présentée dans ce communiqué de presse a été préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), comme ils sont énoncés dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Dans le présent communiqué de presse, le BAIIA, la marge du BAIIA, le total de la dette, la dette nette et le ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA, appelés « mesures hors PCGR », sont utilisés pour favoriser la compréhension des résultats financiers de la Société. Une description complète de l'emploi que fait la Société des mesures hors PCGR est fournie à la note 1 afférente à la rubrique « Principales informations financières consolidées » du présent communiqué de presse. Le terme « exercice 2021 » désigne l'exercice de la Société clos le 31 janvier 2021 et le terme « exercice 2022 » désigne l'exercice de la Société qui sera clos le 30 janvier 2022.

La pandémie de COVID 19 qui perdure et les diverses mesures prises par les gouvernements provinciaux pour freiner sa propagation se sont répercutées sur les ventes de Dollarama au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022. Plus particulièrement, l'interdiction de vendre des produits non essentiels en Ontario a restreint la capacité de Dollarama de vendre une grande proportion de ses articles saisonniers et de ses articles offerts toute l'année pendant une période significative, alors que les mesures demandant de rester à domicile et les limites sur le nombre de clients en magasin imposées dans de nombreuses provinces se sont également répercutées sur les habitudes de consommation tout au long du trimestre.

Les ventes du deuxième trimestre de l'exercice 2022 ont augmenté de 1,6 % pour s'établir à 1 029,3 M\$, comparativement à 1 013,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les ventes des magasins comparables (compte non tenu des magasins temporairement fermés) ont diminué de 5,1 % d'un exercice à l'autre. La diminution est principalement attribuable à la durée et au moment de l'interdiction de vendre des produits non essentiels en Ontario, le plus important marché de Dollarama où environ 40 % des magasins sont situés. L'interdiction a été en vigueur du 8 avril 2021 au 10 juin 2021, inclusivement, soit pendant cinq semaines et demie au cours du trimestre, pendant une période au cours de laquelle une proportion significative des ventes d'articles saisonniers pour le printemps et le jardinage ont habituellement lieu. Les ventes des magasins comparables pour le trimestre reflètent une baisse de 8,7 % du montant moyen des transactions et une hausse de 3,9 % du nombre de transactions, ce qui traduit un renversement graduel de la tendance des habitudes de consommation par rapport à celles de la période comparable de l'exercice précédent.

À la suite de la levée de l'interdiction en Ontario, le 11 juin 2021, la croissance des ventes des magasins comparables pour les sept semaines et demie restantes du deuxième trimestre de l'exercice 2022 a rebondi pour se chiffrer à 5,1 %, en sus de la croissance de 4,3 % enregistrée au cours de la portion correspondante du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Sur une période de deux ans, la croissance des ventes des magasins comparables pour les sept dernières semaines et demie du deuxième trimestre s'est établie en moyenne à 4,7 %.

La marge brute pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022 s'est établie à 43,4 % des ventes, comparativement à 43,9 % des ventes pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. La baisse de la marge brute d'un exercice à l'autre s'explique principalement par la diminution des ventes d'articles saisonniers pour le printemps et le jardinage à marge plus élevée.

Les frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins (les « frais généraux ») du deuxième trimestre de l'exercice 2022 ont diminué de 7,2 % pour s'établir à 157,1 M\$, alors qu'ils étaient de 169,3 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. Les frais généraux pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022 ont représenté 15,3 % des ventes, comparativement à 16,7 % des ventes pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. Cet écart de 1,4 % reflète principalement la baisse des coûts liés à la COVID-19 comptabilisés au deuxième trimestre de l'exercice 2022 par rapport à l'exercice précédent.

Les coûts directs supplémentaires liés à la COVID-19 pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, tous comptabilisés dans les frais généraux, ont totalisé 11,7 M\$, soit une incidence de 115 points de base. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, des coûts de 32,4 M\$ ont été comptabilisés dans les frais généraux, soit une incidence de 320 points de base.

Dollarama inc.

La quote-part de 50,1 % revenant à la Société du résultat net de Dollarcity pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 30 juin 2021 s'est établie à 4,1 M\$, contre 2,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La participation de la Société dans Dollarcity est comptabilisée comme une entreprise commune selon la méthode de la mise en équivalence.

Les coûts de financement ont augmenté de 0,3 M\$, passant de 22,6 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 à 22,9 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la moyenne des emprunts.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, le résultat net s'est chiffré à 146,2 M\$, soit 0,48 \$ par action ordinaire après dilution, contre 142,5 M\$, soit 0,46 \$ par action ordinaire après dilution, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021.

### **Croissance des magasins Dollarcity**

Au cours de son deuxième trimestre clos le 30 juin 2021, Dollarcity a ouvert un nombre net de 15 nouveaux magasins, portant son nombre total de magasins à 294, avec 167 emplacements en Colombie, 55 au Salvador, 70 au Guatemala et 2 au Pérou, comparativement à un total de 264 magasins au 31 décembre 2020.

### **Dividende**

Le 9 septembre 2021, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,0503 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 5 novembre 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 octobre 2021. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

### **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

Le 5 juillet 2021, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et l'obtention de l'approbation de la Bourse de Toronto pour racheter, aux fins d'annulation, au plus 19 376 824 actions ordinaires, soit 7,5 % du flottant à la clôture des marchés le 30 juin 2021, au cours de la période de 12 mois allant du 7 juillet 2021 au 6 juillet 2022 (l'« offre de rachat de 2021-2022 »).

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, 2 884 381 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre de rachat de 2021-2022 et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédemment en vigueur à un prix moyen pondéré de 56,71 \$ par action ordinaire, pour une contrepartie en trésorerie totalisant 163,6 M\$.

Au 1<sup>er</sup> août 2021, le ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA<sup>1)</sup> de la Société était de 2,80 fois. À moins de facteurs indépendants de sa volonté découlant de la pandémie de COVID-19 en cours, la Société a l'intention de continuer les rachats d'actions dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours de l'exercice 2022 tout en veillant à maintenir son ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA dans une fourchette de 2,75 à 3,00 fois.

## Perspectives et incidence de la COVID-19

L'incidence future de la pandémie de COVID-19 en cours sur les habitudes de consommation et les résultats de la Société, notamment celle des mesures additionnelles qui pourraient éventuellement être mises en place par les gouvernements provinciaux pour lutter contre une quatrième vague, ainsi que les perturbations du transport international provoquées par la pandémie, entre autres facteurs externes, demeurent difficiles à quantifier et à prévoir. Par conséquent, les prévisions pour l'exercice 2022 continuent de se limiter aux mesures suivantes :

	<b>Fourchettes prévisionnelles pour l'exercice 2022</b>
Nombre net de nouveaux magasins	60 à 70
Dépenses d'investissement <sup>1)</sup>	160,0 M\$ à 170,0 M\$

<sup>1)</sup> Compte tenu des entrées d'immobilisations corporelles, de matériel informatique et de logiciels.

Ces fourchettes prévisionnelles pour l'exercice 2022 se fondent sur plusieurs hypothèses, notamment les suivantes :

- le nombre d'offres de location signées et les ouvertures prévues de nouveaux magasins pour les six prochains mois;
- l'absence de restrictions liées à la COVID-19 visant les activités de construction dans les provinces où l'ouverture de nouveaux magasins est prévue;
- le budget de dépenses d'investissement pour l'exercice 2022 pour les ouvertures de nouveaux magasins, les dépenses d'entretien et les dépenses d'investissement évolutives (ces dernières portant surtout sur les projets liés aux technologies de l'information).

Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels, ou les événements ou faits futurs, diffèrent de manière significative de ceux exprimés de façon implicite ou explicite dans les énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter, les risques liés à la pandémie de COVID-19 en cours, laquelle pourrait ralentir les ouvertures de magasins ou inciter la Société à suspendre les dépenses d'investissement planifiées afin de préserver ses liquidités. Les présentes prévisions, y compris les diverses hypothèses sous-jacentes, sont de nature prospective et doivent être lues conjointement avec la mise en garde sur les énoncés prospectifs.

### Énoncés prospectifs

Certains énoncés dans le présent communiqué de presse portent sur nos intentions, nos attentes et nos projets actuels et futurs, nos résultats, notre degré d'activité, notre rendement, nos objectifs, nos réalisations ou tout autre événement ou fait nouveau à venir et constituent des énoncés prospectifs. Les termes « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « prévoir », « tendances », « indications », « anticiper », « croire », « estimer », « probables », « éventuels » ou « potentiels », ou la forme négative ou d'autres variantes de ces termes ou autres formulations semblables, visent à signaler des énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les plus récentes informations à la disposition de la direction ainsi que sur des estimations et hypothèses qui concernent, entre autres choses, la conjoncture économique et le cadre concurrentiel du secteur de la vente au détail au Canada et en Amérique latine et que la direction a formulées à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture et de l'évolution prévue dans l'avenir, ainsi que d'autres facteurs qui sont considérés pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avéreront exactes. Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels, ou les événements ou faits futurs, diffèrent de manière significative de ceux exprimés de façon implicite ou explicite dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs décrits plus en détail à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2021, qui se trouve sur le site de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Dollarama inc.

Ces éléments ne sont pas censés représenter une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société ou sur Dollarcity; toutefois, ils devraient être étudiés attentivement. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction au sujet de la performance financière de la Société et de Dollarcity et ils peuvent ne pas être pertinents à d'autres fins. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. En outre, sauf indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse visent à décrire nos attentes en date du 9 septembre 2021, et la direction n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue en vertu de la loi. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse doivent être lus à la lumière de la présente mise en garde.

### **Conférence téléphonique**

Dollarama tiendra une conférence téléphonique pour discuter des résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2022 aujourd'hui, le 9 septembre 2021, à 10 h 30 (HE). Les analystes financiers sont invités à poser des questions pendant la conférence. Les autres parties intéressées peuvent participer à la conférence à titre d'auditeurs seulement. La conférence sera diffusée en direct sur le site Web de Dollarama, à l'adresse <https://www.dollarama.com/fr-CA/corp/evenements-et-presentations>.

### **À propos de Dollarama**

Dollarama est un détaillant à bas prix reconnu au Canada proposant un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers, en magasin et en ligne. Nos 1 381 magasins au Canada offrent à notre clientèle une gamme d'articles à prix attrayants dans des magasins bien situés, que ce soit dans des régions métropolitaines, dans des villes de taille moyenne ou dans des petites villes. Un assortiment de produits est également offert, à la caisse seulement, par l'entremise de notre magasin en ligne, à l'adresse [www.dollarama.com](http://www.dollarama.com). Nos produits de qualité sont vendus à des prix fixes d'au plus 4,00 \$.

Dollarama détient également une participation de 50,1 % dans Dollarcity, un détaillant à bas prix latino-américain en pleine croissance. Dollarcity propose un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 3,00 \$ US (ou l'équivalent en monnaie locale) dans ses magasins situés au Salvador et au Guatemala et à des prix en monnaie locale équivalant à au plus 4,00 \$ US dans ses magasins situés en Colombie et au Pérou grâce à ses 294 magasins tous bien situés.

Pour de plus amples renseignements :

#### *Investisseurs*

J.P. Towner  
Chef de la direction financière  
(514) 737-1006, poste 1237  
[jp.towner@dollarama.com](mailto:jp.towner@dollarama.com)

#### *Médias*

Lyla Radmanovich  
Relations Publiques PÉLICAN  
(514) 845-8763  
[media@rppelican.ca](mailto:media@rppelican.ca)

[www.dollarama.com](http://www.dollarama.com)

## Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars et d'actions, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 26 semaines closes	
	le 1 <sup>er</sup> août 2021	le 2 août 2020	le 1 <sup>er</sup> août 2021	le 2 août 2020
	\$	\$	\$	\$
<b>Données sur le résultat</b>				
Ventes	1 029 348	1 013 592	1 983 594	1 858 390
Coût des produits vendus	582 688	568 842	1 133 494	1 064 589
Profit brut	446 660	444 750	850 100	793 801
Frais généraux	157 093	169 337	315 765	307 075
Dotation aux amortissements	73 185	66 507	144 587	130 482
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(4 100)	(2 503)	(7 503)	(4 877)
Résultat d'exploitation	220 482	211 409	397 251	361 121
Coûts de financement	22 856	22 604	45 002	49 806
Résultat avant impôt	197 626	188 805	352 249	311 315
Impôt sur le résultat	51 398	46 309	92 447	82 740
Résultat net	146 228	142 496	259 802	228 575
Résultat net de base par action ordinaire	0,48 \$	0,46 \$	0,85 \$	0,74 \$
Résultat net dilué par action ordinaire	0,48 \$	0,46 \$	0,84 \$	0,73 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation :				
De base	304 779	310 748	307 090	310 515
Après dilution	306 242	312 527	308 533	312 299
<b>Autres données</b>				
Croissance des ventes d'un exercice à l'autre	1,6 %	7,1 %	6,7 %	4,7 %
Croissance des ventes des magasins comparables <sup>2)</sup>	(5,1) %	5,4 %	(0,1) %	3,2 %
Marge brute <sup>3)</sup>	43,4 %	43,9 %	42,9 %	42,7 %
Frais généraux en pourcentage des ventes <sup>3)</sup>	15,3 %	16,7 %	15,9 %	16,5 %
BAIIA <sup>1)</sup>	293 667	277 916	541 838	491 603
Marge d'exploitation <sup>3)</sup>	21,4 %	20,9 %	20,0 %	19,4 %
Dépenses d'investissement	44 681	34 502	75 051	82 500
Nombre de magasins <sup>4)</sup>	1 381	1 314	1 381	1 314
Superficie moyenne des magasins (en pieds carrés bruts) <sup>4)</sup>	10 330	10 289	10 330	10 289
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,0503 \$	0,044 \$	0,1006 \$	0,088 \$

	Aux	
	1 <sup>er</sup> août 2021 \$	31 janvier 2021 \$
<b>Données tirées de l'état de la situation financière</b>		
Trésorerie	131 480	439 144
Stocks	586 302	630 655
Total des actifs courants	758 832	1 100 362
Immobilisations corporelles	732 733	709 469
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 384 362	1 344 639
Total de l'actif	3 948 800	4 223 746
Total des passifs courants	474 291	1 321 165
Total des passifs non courants	3 337 450	2 567 727
Total de la dette <sup>1)</sup>	1 808 031	1 883 051
Dette nette <sup>1)</sup>	1 676 551	1 443 907
Capitaux propres	137 059	334 854

<sup>1)</sup> Dans le présent communiqué de presse, le BAIIA, la marge du BAIIA, le total de la dette, la dette nette et le ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA sont considérés comme des « mesures hors PCGR ». Les mesures hors PCGR ne sont pas des mesures généralement reconnues selon les PCGR et n'ont pas de sens normalisé aux termes des PCGR. Le BAIIA, la marge du BAIIA, le total de la dette et la dette nette font l'objet d'un rapprochement ci-après et la formule utilisée pour le calcul du ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA est présentée à la note 5 ci-après. Les mesures hors PCGR que calcule la Société pourraient ne pas être comparables à celles utilisées par d'autres émetteurs et devraient être considérées comme un complément aux mesures comparables calculées selon les PCGR et non pas comme pouvant les remplacer ni comme y étant supérieures.

Nous avons inclus des mesures hors PCGR afin de fournir aux investisseurs des mesures complémentaires de notre performance financière et opérationnelle. Nous estimons que les mesures hors PCGR sont des mesures complémentaires importantes de la performance financière et opérationnelle, car elles éliminent les éléments qui ont une incidence moindre sur celles-ci, mettant ainsi en évidence des tendances dans nos activités de base que les mesures conformes aux PCGR, à elles seules, ne permettraient pas nécessairement de faire ressortir. Nous croyons également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées ont fréquemment recours aux mesures hors PCGR pour évaluer les émetteurs, qui sont nombreux à utiliser ces mesures aux fins de la présentation de leurs résultats. Notre direction fait par ailleurs appel aux mesures hors PCGR pour faciliter la comparaison de la performance financière et opérationnelle d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels et pour évaluer notre capacité à assumer le service de la dette, les dépenses d'investissement et les besoins en fonds de roulement dans l'avenir.

	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 26 semaines closes	
	le 1 <sup>er</sup> août 2021 \$	le 2 août 2020 \$	le 1 <sup>er</sup> août 2021 \$	le 2 août 2020 \$
(en milliers de dollars)				

**Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat d'exploitation et du BAIIA :**

Résultat d'exploitation	220 482	211 409	397 251	361 121
Ajouter : Dotation aux amortissements	73 185	66 507	144 587	130 482
<b>BAIIA</b>	<b>293 667</b>	<b>277 916</b>	<b>541 838</b>	<b>491 603</b>
Marge du BAIIA <sup>3)</sup>	28,5 %	27,4 %	27,3 %	26,5 %

**Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et du total de la dette :**

(en milliers de dollars)

Billets non garantis de premier rang portant intérêt comme suit :

	Aux	
	1 <sup>er</sup> août 2021 \$	31 janvier 2021 \$
Taux annuel fixe de 2,443 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 9 juillet 2029	375 000	-
Taux annuel fixe de 1,505 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 20 septembre 2027	300 000	300 000
Taux annuel fixe de 1,871 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 8 juillet 2026	375 000	-
Taux annuel fixe de 3,55 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 6 novembre 2023	500 000	500 000
Taux annuel fixe de 2,203 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 10 novembre 2022	250 000	250 000
Taux annuel fixe de 2,337 %, payable en versements semestriels égaux, remboursés le 22 juillet 2021	-	525 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 27 points de base, payable trimestriellement, remboursés le 1 <sup>er</sup> février 2021	-	300 000
Intérêt à payer sur les billets non garantis de premier rang	8 021	8 051
Couverture de la juste valeur - ajustements de la valeur d'entrée des swaps de taux d'intérêt	10	-
<b>Total de la dette</b>	<b>1 808 031</b>	<b>1 883 051</b>
Ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA <sup>4) 5)</sup>	2,80 x	2,68 x

**Le tableau suivant présente un rapprochement du total de la dette et de la dette nette :**

Total de la dette	1 808 031	1 883 051
Trésorerie	(131 480)	(439 144)
<b>Dette nette</b>	<b>1 676 551</b>	<b>1 443 907</b>

<sup>2)</sup> La croissance des ventes des magasins comparables constitue une mesure de l'augmentation ou de la diminution, selon le cas, en pourcentage des ventes des magasins, y compris les magasins relocalisés et agrandis, ouverts depuis au moins 13 mois d'exercice complets par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les premiers et deuxièmes trimestres de l'exercice 2021 et de l'exercice 2022, la croissance des ventes des magasins comparables ne tient pas compte des magasins qui étaient temporairement fermés dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

<sup>3)</sup> La marge brute correspond au profit brut divisé par les ventes. Les frais généraux en pourcentage des ventes correspondent aux frais généraux divisés par les ventes. La marge d'exploitation correspond au résultat d'exploitation divisé par les ventes. La marge du BAIIA correspond au BAIIA divisé par les ventes.

<sup>4)</sup> À la clôture de la période.

<sup>5)</sup> Ce ratio correspond à la dette nette ajustée (somme du total de la dette à long terme, des emprunts à court terme et du total des obligations locatives, moins la trésorerie), divisée par le BAIIA consolidé pour les 12 derniers mois (résultat avant intérêts, impôt et dotation aux amortissements).